

SECRETARIAT COMMUNAL

Nadine Braconnier (☎ 55 05 74 – 430)

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le collège des bourgmestre et échevins a l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine séance publique du conseil communal de Mondercange qui aura lieu le :

12 juillet 2024 à 14h15 heures

à la Mairie de Mondercange, 1^{er} étage, salle de réunion du conseil communal « Mettendall », avec l'ordre du jour suivant :

1) Commissions consultatives (huis clos)

2) Affaires du personnel (huis clos)

3) Affaires du personnel (séance publique)

a) **Modification de la tâche d'un poste d'employé communal, groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif et modification de la tâche de l'intéressée**

b) **Création d'un poste de fonctionnaire, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif**

4) Informations du collège des bourgmestre et échevins

5) Associations

a) **Statuts de l'association « Airsoft Söldner Luxemburg ASL » asbl »**

6) Finances communales

a) **Compte administratif de l'exercice 2022**

b) **Compte de gestion de l'exercice 2022**

c) **Modification budgétaire**

d) Subside extraordinaire – BC Mess

7) Enseignement musical

- a) UGDA – Convention pour les années scolaires 2024/2025 à 2026/2027
- b) UGDA - Organisation scolaire provisoire 2024/2025

8) Projets communaux

- a) Décompte du projet - 4/253/221311/23019 – Réfection sous-sol JUMO
- b) Devis estimatif du projet – Travaux de génie civil – chalet SMBM
- c) Devis estimatif du projet – Remplacement de la conduite d’eau menant du château d’eau de Mondercange vers le centre de Mondercange.

9) Contrats et conventions

- a) Avenant au contrat SIGCOM
- b) Convention – FLF/ ACL/ Commune – station de pompage
- c) Convention – VALORLUX

10) Règlements communaux

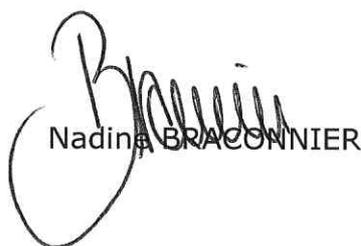
- a) Abrogation du règlement communal relatif aux Services de télédistribution et aux Services Internet à ultra-haut débit
- b) Abrogation du règlement-taxe communal relatif aux Services de télédistribution et aux Services Internet à ultra-haut débit
- c) Règlement temporaire de la circulation

11) Contrats logements

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

la secrétaire communale

le bourgmestre


Nadine BRACONNIER


Jeannot FÜRPASS